

**ERICA ESTEVAN**

**Formatrice Consultante & Coach certifiée**

**Action sociale et médico-sociale**

---



## **PROJET PÉDAGOGIQUE**

**Organisme de formation**



La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34

[www.eric aestevan.com](http://www.eric aestevan.com) / [erica.estevan@orange.fr](mailto:erica.estevan@orange.fr)

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA

**ERICA ESTEVAN**

**Formatrice Consultante & Coach certifiée**

**Action sociale et médico-sociale**

## **Introduction**

L'intervention sociale est aujourd'hui aux prises avec des phénomènes inédits, principalement liés à l'évolution des politiques publiques avec l'avènement du parcours dans un contexte de transformation de l'offre. Elle est ainsi appelée à inventer de nouvelles réponses personnalisées et orientées à maxima vers l'environnement des personnes ; des réponses dont la nature autant que la forme varient en fonction des contextes et des projets institutionnels, des intérêts parfois contradictoires et des moyens souvent jugés trop limités. Parallèlement, l'introduction d'une logique de services conjuguée aux phénomènes de territorialisation de l'action, sont venues parachever une mutation professionnelle ressentie comme une double révolution culturelle. En effet, l'instauration de relations de réciprocité, de transaction, plus lisibles et traçables entre les prestataires et personnes, est devenu le mot d'ordre des organisations sociales et médico-sociales. Cette nouvelle place donnée aux personnes accueillies est associée à une formule incantatoire : « *La personne au [cœur] du dispositif* ». Dans ce contexte, les cadres de l'accompagnement médico-psycho-socio-éducatif, la façon d'accompagner, la relation d'accompagnement... sont dorénavant déterminants dans la recherche d'une qualité de services. Fondé sur une relation orientée vers le « faire ensemble » - c'est-à-dire une posture d'échange, d'engagement réciproque entre accompagnant et accompagné – l'accompagnement est en même temps érigé comme l'un des tous premiers droits des personnes.

## **Notre orientation**

Depuis 2013, notre organisme de formation mène des actions auprès d'établissements et services du secteur social et médico-social, en leur proposant diverses prestations (formation continue, expertise, projet, évaluation, conseil, coaching, CODEV, APP).

Nous orientons nos actions de manière à promouvoir le droit des personnes accompagnées, à opérer leur propre choix de vie. Pour cela, nous intervenons principalement dans quatre domaines, en regard de nos valeurs et notre vision du monde :

- ✓ **La valorisation d'une logique de parcours**
- ✓ **De la rencontre à l'établissement d'une relation d'accompagnement**
- ✓ **La coopération en équipe pluri-professionnelle**
- ✓ **L'approche systémique du management**

**La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34**

**[www.ericapestevan.com](http://www.ericapestevan.com) / [erica.estevan@orange.fr](mailto:erica.estevan@orange.fr)**

**Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA**



## Notre parti pris : la valorisation des compétences des professionnels du secteur

### Méthodes pédagogiques diversifiées : la co-construction d'outils pendant les séquences de formation – la logique de l'apprentissage coopératif

Nous pensons que la mise en place de nouvelles modalités pédagogiques qui favorisent la dimension coopérative (basées sur les modalités du « savoir-faire ensemble ») des acteurs - en partageant des représentations communes des situations, en confrontant leurs expériences et en s'inscrivant dans une dynamique de co-construction - permet un positionnement professionnel adapté en situation et structure les contours d'une identité professionnelle en questionnement permanent.

En tant que professionnels de la formation, nous sommes animés d'une finalité : « **Permettre aux professionnels d'exercer leurs fonctions de manière à créer les conditions d'un accueil et d'un accompagnement personnalisés pour toutes les personnes** ». De ce fait, il nous apparaît indispensable, de proposer des modalités pédagogiques qui répondent à des principes éthiques et démocratiques forts :

- **Le principe de tolérance** : il s'appuie sur l'idée de respect des positions individuelles et d'écoute mutuelle.
- **Le principe d'autorisation** : les participants ont le droit d'affirmer, de dire et de défendre leur vision et leur conception du monde. La pluralité des points de vue est considérée et mise en partage avec le collectif.
- **Le principe de participation** : tous les participants sont invités à prendre part et à se positionner autour des différents objets mis au travail.

D'une manière générale, nous prenons appui sur une conception constructiviste de l'apprentissage ; nous créons les conditions pour que le changement soit produit par les participants eux-mêmes.

### **Pour cela, le formateur met en œuvre des principes méthodologiques précis :**

- La production d'analyses et d'une réflexion collective est recherchée chez les participants.
- Le processus mis en œuvre favorise la coopération des participants autour d'objets de travail clairement identifiés et de propositions de changement.
- La méthode déployée facilite les prises de décision autour de micro-accords tout au long du processus d'apprentissage.

La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34

[www.eric aestevan.com](http://www.eric aestevan.com) / [erica.estevan@orange.fr](mailto:erica.estevan@orange.fr)

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA



Ainsi, ce dispositif méthodologique se traduit concrètement par l'organisation de temps de réflexion collective à chaque séquence de formation, avec la production d'écrits intermédiaires. Les différentes séquences – au long court – sont pensées de manière à permettre une continuité dans la réflexion engagée et le passage d'une pensée plurielle à une pensée commune ; l'objectif étant – pour le formateur – d'organiser des emboîtements des idées au fur et à mesure des séquences, afin d'esquisser des propositions argumentées et de dégager de nouveaux objets de travail ; ce qui suppose l'organisation de temps d'évaluation et de « retour d'expérience ». Ainsi, le formateur porte un intérêt particulier à la convergence des idées pour construire une vision progressive et consensuelle, afin d'aboutir à un accord construit collectivement. En d'autres termes, il doit amener à la structuration d'un cadre de travail propice à une créativité collective.

**De ce fait, les objectifs des séquences sont clairement identifiés, à l'endroit des participants :**

- ✓ Être en capacité de s'engager dans un travail de groupe (apports d'idées, de connaissances, de propositions argumentées...) afin de mener une réflexion collective autour des différents objets de travail
- ✓ Savoir organiser les échanges (posture en situation, logiques à l'œuvre, cohérence des propos, pertinence de la réflexion, synthèse et clarification, centration et mise en débat...) et les conditions afférentes (écoute, échanges respectueux...)
- ✓ Savoir créer et mettre en œuvre une logique de coopération dans le cadre d'une action collective (prise en compte des idées des participants, négociation et consensus, conscience du collectif, paroles circularisées...)

En d'autres termes, il s'agit pour les participants « *d'apprendre et de construire ensemble en s'appuyant sur les pluralités de points de vue et de visions du monde* ».

La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34

[www.eric aestevan.com](http://www.eric aestevan.com) / [erica.estevan@orange.fr](mailto:erica.estevan@orange.fr)

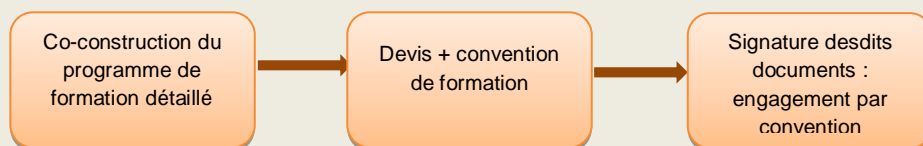
Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA



## L'organisation de la formation

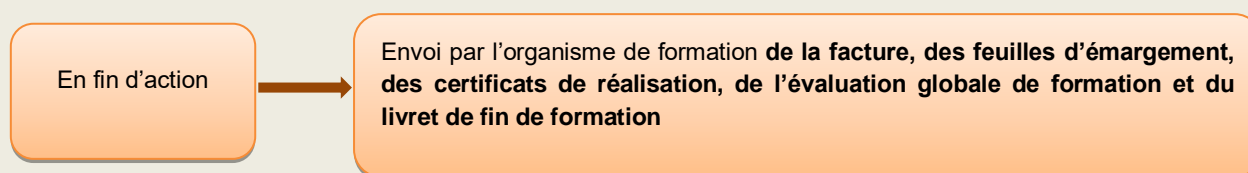
### ► Les conditions de formation : journées de 7h (9h-12h / 13h-17h)

Nous nous engageons à répondre au mieux aux attentes et besoins des commanditaires, en nous inscrivant dans une démarche de co-construction de programmes de formations détaillés. À cette fin, l'établissement ou le service demandeur **transmettra à l'organisme de formation tous les documents utiles à l'exercice de sa mission**. Ce dernier s'engage à ne pas divulguer les informations qu'il aura à sa connaissance et à respecter un principe de confidentialité. À la demande du commanditaire, un devis pourra être établi, accompagné d'une proposition de formation. Après signature du devis et acceptation de la proposition, **une convention de formation sera rédigée et adressée au commanditaire par l'organisme de formation**.



### ► Règlement :

30 % du coût total de la formation (en référence au devis signé et à la convention établie) seront versés à l'organisme de formation – par virement bancaire ou par chèque – avant le début de l'action. En fin de formation, une facture sera adressée au commanditaire (70 % restants), avec un règlement à effectuer au maximum un mois après la date d'émission de ladite facture. **Elle sera accompagnée des feuilles d'émargement des participants à la formation, des certificats de réalisation, de la synthèse du processus déployé, de l'évaluation globale et du livret de fin de formation.**



Un financement directement par un OPCA devra faire l'objet d'un accord préalable par l'organisme de formation ; l'attestation de prise en charge financière par l'OPCA et la convention de formation signée doivent parvenir à l'organisme de formation avant le début de l'action.

La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34

[www.eric aestevan.com](http://www.eric aestevan.com) / [eric a.estevan@orange.fr](mailto:eric a.estevan@orange.fr)

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA



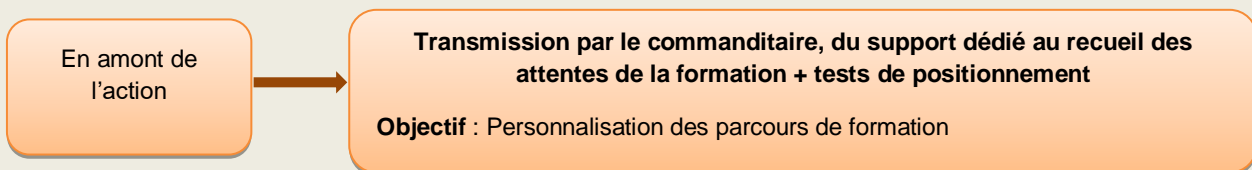
### ► Annulation et changement dans l'organisation :

Toute annulation devra être réalisée par écrit, à l'adresse suivante : erica.estevan@orange.fr. En cas de changement de dates, le commanditaire devra avertir l'organisme de formation afin qu'une nouvelle organisation soit établie. En cas de déplacement du formateur sur le site demandeur alors que l'action a été annulée, des frais de déplacement seront facturés au commanditaire, à hauteur de 0.75 euros/km avec éventuellement, une prise en charge des frais d'hébergement et de repas du formateur.

### Notre engagement qualité

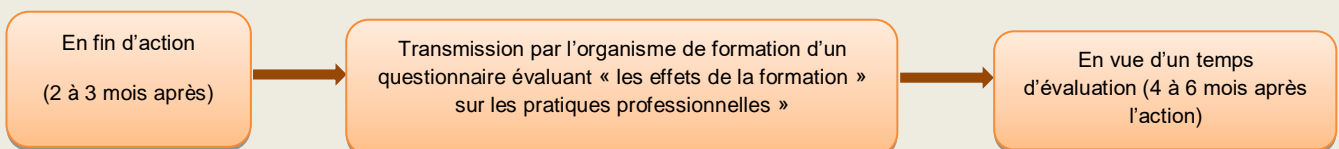
#### ► Personnes concernées par les formations (groupe de 12 participants maximum) et prérequis :

Tous les professionnels - cadres et/ou membres de l'équipe pluri-professionnelle en relation avec les personnes. **Les participants - par l'intermédiaire du commanditaire - doivent transmettre au formateur, le support dédié au recueil des attentes de la formation, accompagné des tests de positionnement, en amont des séquences.**



#### ► Les formations-actions

Les formations proposées s'appuient sur l'expérimentation et la mise à disposition d'outils concrets, opérationnels et accessibles en vue d'une mise en œuvre sur le terrain. À l'issue de la formation, les participants disposeront d'outils et d'une méthodologie transférables à leur contexte d'intervention. **En ce sens, un questionnaire évaluant « les effets de la formation sur les pratiques professionnelles » - transmis deux à trois mois après l'action - servira de support à l'évaluation organisée entre le client et l'organisme de formation.**



La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34

[www.eric aestevan.com](http://www.eric aestevan.com) / [erica.estevan@orange.fr](mailto:erica.estevan@orange.fr)

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA



### ► Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposés théoriques et méthodologiques, études de cas et de situations pratiques. Méthode interactive basée sur l'apprentissage coopératif. Remise de documents pédagogiques aux participants. **Afin de s'assurer de l'appropriation des contenus et du développement des connaissances et/ou des compétences des participants en regard de la thématique traitée, des supports d'évaluation seront mis à disposition (avant, pendant et après les séquences de formation) : tests de positionnement, mises en situation et réflexion autour de cas pratiques. Un livret d'accueil et de fin de formation (supports d'évaluation accompagnés d'une formalisation des contenus de formation) ainsi qu'un certificat de réalisation seront remis aux participants.**

### Les obligations de sécurité

#### ► Responsabilités juridiques :

Le commanditaire s'engage à souscrire à une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs ou indirects, susceptibles d'être causés par ses agissements ou par ses préposés, au préjudice de l'organisme de formation et/ou du formateur. De même, le formateur intervenant dispose d'une assurance professionnelle civile qui couvre également les dommages indiqués précédemment.

#### ► Sécurité des participants :

En signant la feuille de présence, chaque participant s'engage à prendre connaissance **des consignes de sécurité indiquées sur ledit support**, en cas de déclenchement de l'alarme incendie ou d'attaque terroriste.

Le commanditaire s'engage à mettre à disposition du formateur intervenant – en amont de la formation – **le plan d'évacuation de son établissement avec indication des sorties de secours** et à le communiquer (affichage et explicitation) à l'ensemble des participants. Dans ce sens, le commanditaire s'engage également à répondre à ses responsabilités au plan sécuritaire, en actualisant annuellement son **document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)**, en vertu de l'article R.4121-2 du code du travail et à le rendre accessible à l'ensemble des participants de l'action.

Le formateur intervenant pourra vérifier l'effectif du groupe en contrôlant le nombre d'inscrits sur la feuille d'émargement afin que les consignes de sécurité soient respectées. Cette feuille d'émargement sera complétée en début de formation et mise à disposition du formateur intervenant.

La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34

[www.eric aestevan.com](http://www.eric aestevan.com) / [erica.estevan@orange.fr](mailto:erica.estevan@orange.fr)

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA





En cas de retard de l'un des participants à la séquence de formation, son heure d'arrivée sera stipulée à côté de son nom. **Dans ce sens, le commanditaire transmettra – en amont de l'action – la liste et le nombre exacts de participants à la formation.**

De même, le formateur intervenant peut exclure du groupe, un participant qui adopterait un comportement gênant le bon déroulement de l'action ou qui ne respecterait pas les consignes énoncées. La direction de l'établissement serait immédiatement avertie. **Dans tous les cas, le règlement intérieur fait référence pendant l'action de formation.**

#### ► **Sécurité des bénéficiaires et des salariés :**

Le formateur intervenant s'engage à mettre en œuvre un principe de confidentialité lors des séquences de formation et à ne pas divulguer des informations relatives aux positionnements ou aux expertises des participants par rapport à certaines situations d'accompagnement. **Néanmoins, en cas de situations de harcèlement ou de mauvais traitements (supposées ou avérées), le formateur intervenant a l'obligation au plan pénal, de transmettre les informations dont il a connaissance, par écrit, à la direction de l'établissement.**

### Le traitement des informations

#### ► **Confidentialité informatique et libertés :**

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-801 du 06 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et du nouveau règlement européen sur la protection des données, en vigueur depuis le 25 mai 2018, les participants à la formation peuvent demander l'accès aux informations qui les concernent et en demander la rectification. Ces informations sont destinées exclusivement à l'organisme de formation afin de préparer l'action pour laquelle il a été engagé et répondre à ses obligations / responsabilités, notamment au plan juridique.

#### ► **Respect des règles au plan éthique et déontologique : plagiat**

Le formateur intervenant s'engage à ne pas utiliser en son nom propre - à des fins étrangères à sa mission - les documents auxquels il aura eu accès. De son côté, le commanditaire s'engage à diffuser les documents mis à sa disposition (comme le livret de fin de formation) en indiquant le nom de l'auteur.

La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34

[www.eric aestevan.com](http://www.eric aestevan.com) / [erica.estevan@orange.fr](mailto:erica.estevan@orange.fr)

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA

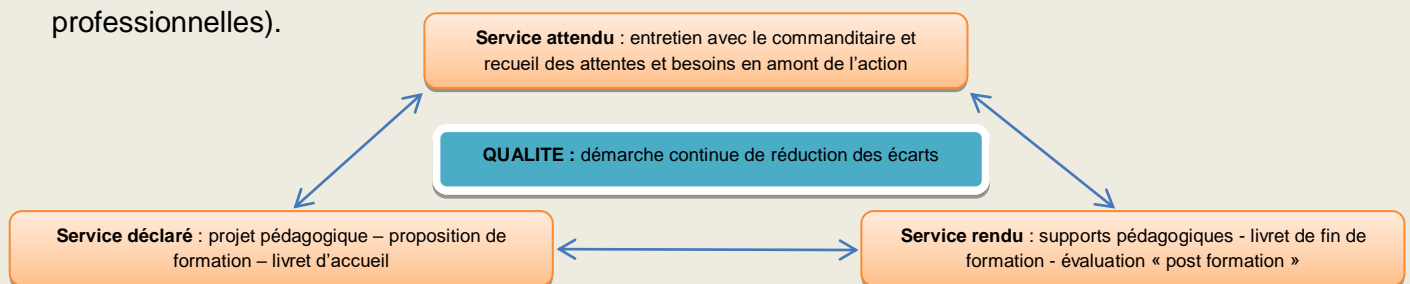




## Notre démarche qualité

### ► Notre conception de la qualité de service :

La **qualité** caractérise un service qui répond à des critères définis ; elle implique, par conséquent, la mise en œuvre d'une **méthodologie d'évaluation** et **d'appréciation du service dans ses trois composantes**. En d'autres termes, elle appelle à considérer et à réduire les écarts entre le **service attendu** (par le commanditaire et les apprenants), le **service déclaré** (au travers de notre projet pédagogique / de la proposition de formation) et le **service rendu** (en regard de l'appréciation des apprenants et des effets produits notamment à l'endroit des pratiques professionnelles).



Notre organisme souscrit à une assurance qualité qui a valeur « d'engagement » en direction des établissements et services. **En effet, nous nous engageons à ce que l'ensemble des actions entreprises fasse l'objet d'une lisibilité et traçabilité, à toutes les étapes de la formation.** En d'autres termes, il s'agit d'identifier les séquences du processus d'action du début jusqu'à son terme et d'en suivre les effets.

**Pour cela, nous nous sommes dotés d'une démarche au plan méthodologique qui traduit nos orientations - notamment en termes de qualité - en direction des commanditaires.**

### ► Le processus qualité :

**Phase 1 : Co-construction (commanditaire / organisme de formation) de la proposition de formation**

Nos formations s'apparentent à **des formations-actions** qui s'adaptent aux besoins et attentes des commanditaires et de leur contexte d'intervention spécifique. Nous proposons au commanditaire de s'inscrire dans une démarche de co-construction du programme de formation (organisme de formation / commanditaire). Pour cela, un temps d'entretien (en direct ou par téléphone) est prévu afin de recueillir ses attentes, besoins et les premiers éléments de contexte.

La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34

[www.eric aestevan.com](http://www.eric aestevan.com) / [erica.estevan@orange.fr](mailto:erica.estevan@orange.fr)

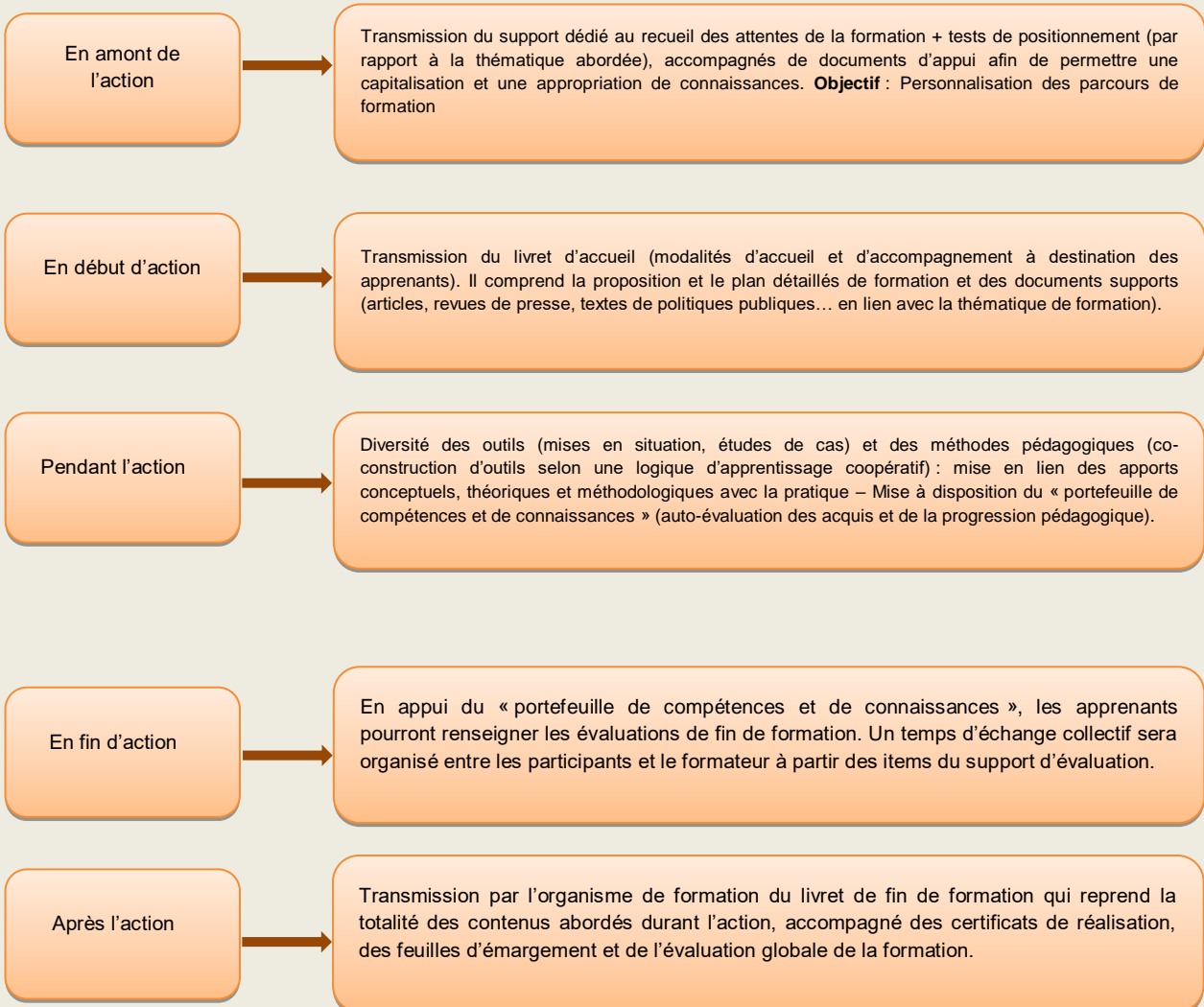
Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA



À cette fin, des documents institutionnels sont demandés par l'organisme de formation (projet d'établissement, rapports d'activité et d'évaluation, notes de service, procédures diverses...) en fonction de la thématique souhaitée.

Cela permettra, dans un deuxième temps, à l'organisme de formation, d'émettre une proposition qui pourra faire l'objet de modifications et de plusieurs allers / retours avec le commanditaire. Une fois la proposition finalisée, cette dernière est adressée à l'établissement ou au service, accompagnée du devis correspondant. Sa signature a valeur d'acceptation de la proposition et déclenche l'envoi de la convention de formation.

## Phase 2 : Démarche d'évaluation du niveau de connaissances / d'appropriation des apprenants et personnalisation des parcours de formation



La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34

[www.eric aestevan.com](http://www.eric aestevan.com) / [erica.estevan@orange.fr](mailto:erica.estevan@orange.fr)

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA



Afin d'être en capacité de personnaliser l'action à la situation des apprenants (en prenant en compte leurs attentes et besoins), l'organisme de formation transmettra au commanditaire un support appelé « **Recueil des attentes de la formation** » par les participants. Ce dernier pourra par exemple, prendre un temps lors d'une réunion, avec les professionnels concernés, pour remplir ce support, qui sera transmis à l'organisme de formation, en amont de l'action à engager. À ce stade, le formateur intervenant a la possibilité de croiser les attentes et besoins du commanditaire et de l'équipe, tout en prenant en compte les éléments de contexte institutionnel et d'orientations de politiques publiques. **En d'autres termes, il s'agit de personnaliser à maxima, les parcours de formation.**

Pour cela, l'organisme de formation transmettra aux participants de la formation, par l'intermédiaire du commanditaire, **un test de positionnement (qui fera l'objet d'une analyse collective en début d'action)**, accompagné de documents d'appui afin qu'ils puissent capitaliser des connaissances sur la thématique de formation et **répondre aux prérequis afférents (précisés sur le test de positionnement et la proposition de formation détaillée).**

**Cela suppose une mise en cohérence entre les diverses attentes / besoins du commanditaire / des participants, le calibrage de la proposition et la définition des prérequis de formation.**

De même, l'organisme de formation précisera les modalités d'accueil et d'accompagnement en direction des apprenants, tout au long de la formation, en mettant à leur disposition, en début d'action, **un « livret d'accueil »** qui comprend divers supports : la proposition et le plan détaillés de formation, la démarche qualité de l'organisme de formation et des documents (articles, revues de presse, textes de politiques publiques... en lien avec la thématique de formation). Il s'agit d'adapter à maxima, les conditions de formation à la situation des apprenants et à leur contexte d'intervention.

Pour cela, des outils (études de cas, mises en situation, « **portefeuille de compétences et de connaissances** »...) et des méthodes pédagogiques variés (comme la co-construction d'outils pendant les séquences de formation, **selon une logique d'apprentissage coopératif**) sont utilisés, avec différents objectifs en direction des participants :

- une mise en lien facilitée des apports conceptuels, théoriques et méthodologiques avec leur pratique professionnelle ;
- une auto-évaluation des acquis et de leur progression pédagogique.

En fin d'action, les participants pourront remplir **un questionnaire de satisfaction, une évaluation finale et une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs**, en prenant appui sur le « portefeuille de compétences et de connaissances » qui leur permettra d'apprécier leur progression au plan pédagogique. Un temps d'échange collectif est organisé et les participants – pour ceux qui le souhaitent – sont appelés à s'exprimer sur leur appréciation de la formation et notamment en ce qui concerne : les contenus, les modalités pédagogiques, le mode d'animation et leur proposition d'amélioration.

La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34

[www.eric aestevan.com](http://www.eric aestevan.com) / [erica.estevan@orange.fr](mailto:erica.estevan@orange.fr)

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA



Afin de créer les conditions d'une appropriation à long terme et d'une transposition facilitée dans leurs pratiques professionnelles, l'organisme de formation s'engage à transmettre aux participants, par l'intermédiaire du commanditaire, un livret de formation qui reprend la totalité des contenus, accompagné des certificats de réalisation, du processus déployé, des feuilles de présence et de l'évaluation globale (synthèse des questionnaires de satisfaction individuels) de la formation.

### **Phase 3 : Appréciation des effets produits par la formation : capitalisation, transférabilité et retour d'expérience**

Afin d'être en capacité d'apprécier les effets de la formation, 2 à 3 mois après la fin de l'action, l'organisme de formation adresse au commanditaire un questionnaire qui a pour objectif **d'évaluer « les effets de la formation sur les pratiques professionnelles »**. Celui-ci a la possibilité de le renseigner avec les participants à l'action ou de recueillir leurs observations.

Ce support servira d'appui à la rencontre-évaluation qui sera organisée 4 à 6 mois après l'action, entre le commanditaire et l'organisme de formation et qui a pour objectif : **d'apprécier le niveau de capitalisation, d'appropriation et de transférabilité des acquis de la formation au niveau des pratiques professionnelles.**

**Pour cela, quatre dimensions seront considérées :**

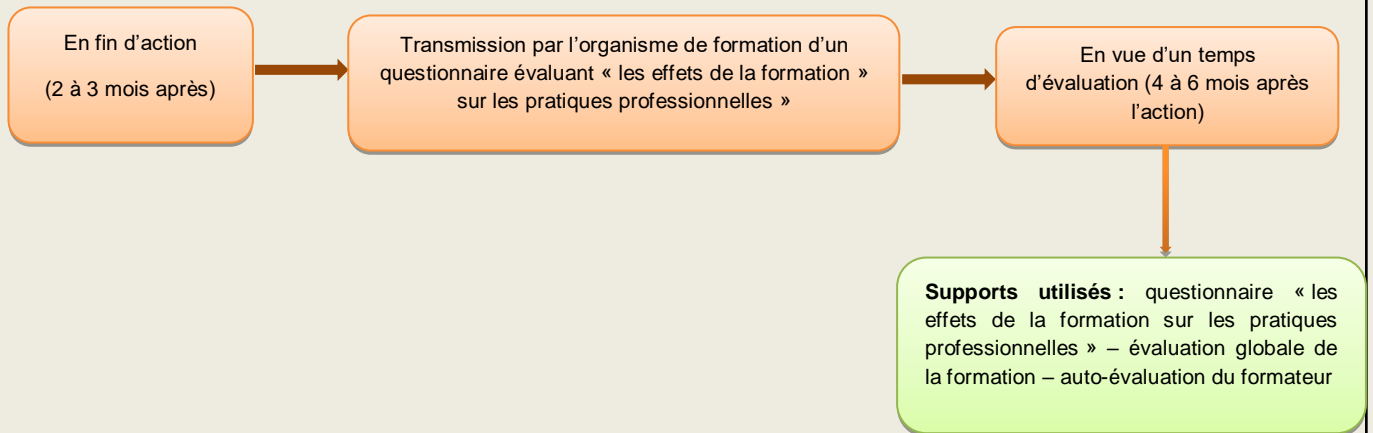
- l'ajustement des postures professionnelles et notamment en ce qui concerne l'accompagnement proposé ;
- l'acquisition de nouvelles méthodes, techniques et outils (abordés en formation) ;
- la capacité à proposer de nouveaux dispositifs en s'appuyant sur les apports de la formation ;
- le changement de pratiques professionnelles et plus globalement, les implications au niveau de l'offre de services.

Lors de cette rencontre, le commanditaire et l'organisme de formation **s'appuieront également sur l'évaluation globale de la formation et « le support d'auto-évaluation de la formation »**. Un **quizz sera également proposé.**

La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34

[www.eric aestevan.com](http://www.eric aestevan.com) / [erica.estevan@orange.fr](mailto:erica.estevan@orange.fr)

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA



**Phase transversale : évaluations intermédiaires afin de s'assurer de l'état d'avancement de la formation**

Tout au long de l'action, des temps d'évaluation intermédiaire pourront être organisés à la demande du commanditaire, avec le formateur intervenant, afin de co-évaluer l'état d'avancement de la formation (sous forme d'entretien ou de réunion). Dans ce sens, le commanditaire pourra faire part de ses observations et/ou attentes, notamment en termes de possibles ajustements en cours d'action. En effet, il est vivement recommandé que les cadres hiérarchiques participent à ces actions afin d'être en capacité de créer les conditions d'une mise en application, par la suite, au niveau des pratiques professionnelles.

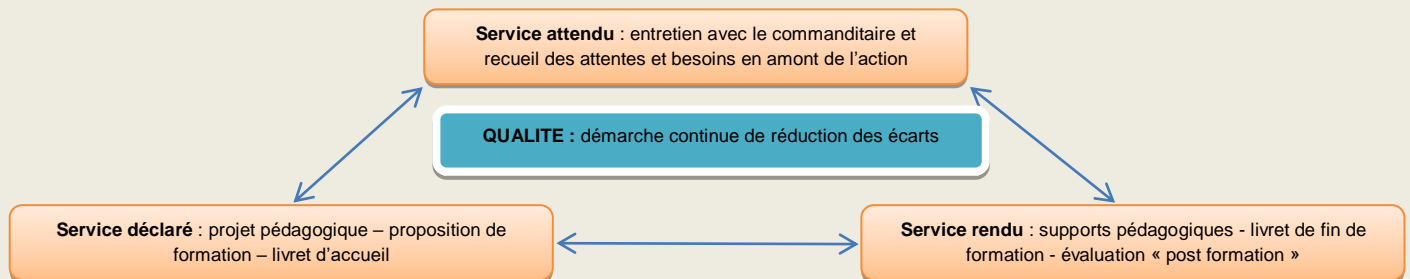
La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34

[www.eric aestevan.com](http://www.eric aestevan.com) / [erica.estevan@orange.fr](mailto:erica.estevan@orange.fr)

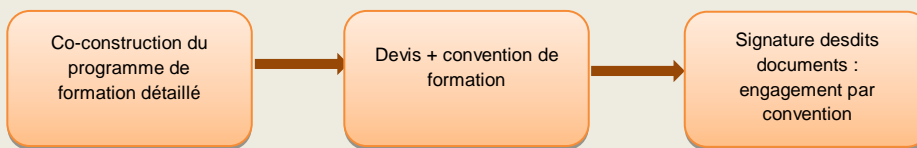
Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA



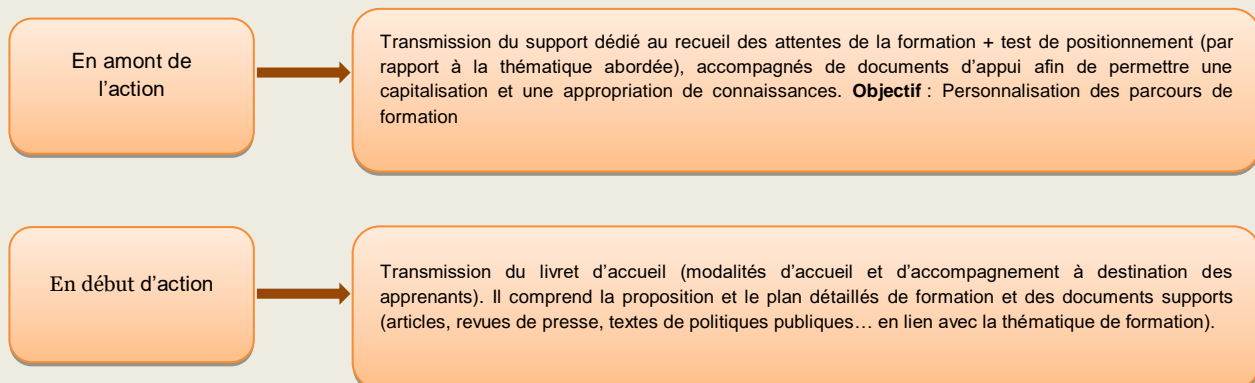
## Synthèse de la démarche qualité



### Phase 1 : Co-construction (commanditaire / organisme de formation) de la proposition de formation



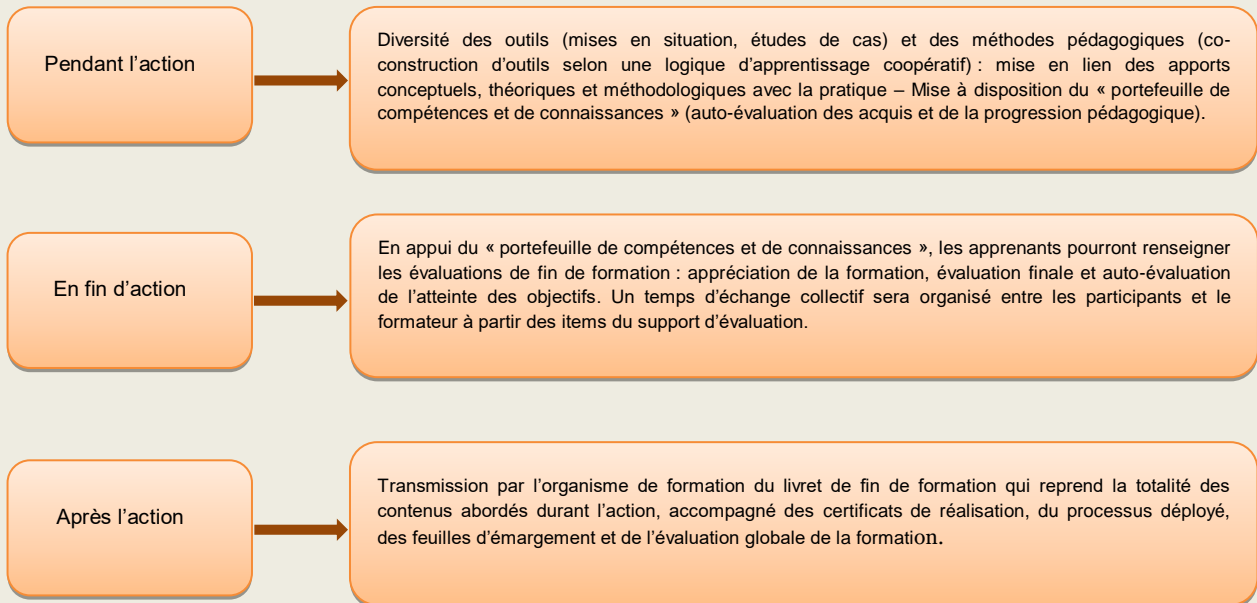
### Phase 2 : Démarche d'évaluation du niveau de connaissances / d'appropriation des apprenants et personnalisation des parcours de formation



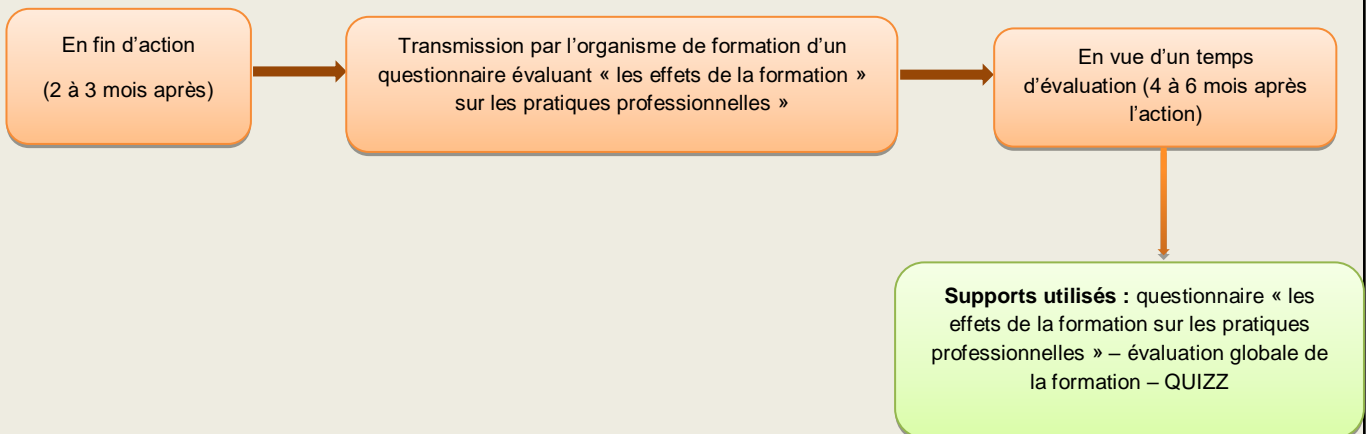
La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34

[www.eric aestevan.com](http://www.eric aestevan.com) / [eric a.estevan@orange.fr](mailto:eric a.estevan@orange.fr)

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA



### Phase 3 : Appréciation des effets produits par la formation : capitalisation, transférabilité et retour d'expérience



### Phase transversale : évaluations intermédiaires afin de s'assurer de l'état d'avancement de la formation

La Berlière - 84400 Rustrel ☎ 06.07.05.78.34

[www.eric aestevan.com](http://www.eric aestevan.com) / [erica.estevan@orange.fr](mailto:erica.estevan@orange.fr)

Siret n°792 653 826 000 26 / Déclaration d'organisme de formation n° 938 403 999 84 – Non soumis à la TVA